



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N°2024 - 55

MARCHÉ DE RÉNOVATION DES FENÊTRES DU CDG 45

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le 28 novembre à 09 Heures,

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 20, avenue des Droits de l'Homme à ORLÉANS, sous la Présidence de Madame Florence GALZIN, Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents et pouvoirs : 22

Quorum : **16**

Date de convocation : 21 novembre 2024

Présents :

- Madame GALZIN Florence - Maire de Châteauneuf-sur-Loire
- Monsieur PELLE Jean-Michel - Adjoint au Maire d'Olivet
- Madame MARTIN Valérie – Maire de Lorris
- Monsieur FEVRIER Albert – Maire de Ladon
- Monsieur DEMAUMONT Franck – Maire de Chalette sur Loing
- Madame DESNOUES Véronique - Adjointe au Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle
- Monsieur BRICHARD Gérard – Maire de Desmonts
- Monsieur HARDOUIN Patrick – Maire de Neuville aux Bois
- Madame AUVRAY Chantal - Adjointe au Maire de Sermaises
- Madame MELZASSARD Corinne – Conseillère municipale de Château-Renard
- Monsieur NIEUVIARTS Hervé – Maire de Marcilly en Villette
- Monsieur MESAS Jacques – Maire de Beaugency
- Monsieur TURPIN Joël – Maire de Saint Martin d'Abbat
- Monsieur CHOQUIN Stéphane – Maire de Saint Hilaire Saint Mesmin
- Madame LEVY Véronique – Maire d'Aulnay la Rivière
- Monsieur LACROIX Bruno – Adjoint au maire de Fleury les Aubrais
- Monsieur GABELLE Jean-Pierre - Conseiller Départemental

Etaient absents et excusés mais avaient donné pouvoir :

- | | | |
|------------------------------|---|---------------------------|
| - Madame DURANT-GABORIT Anne | à | Madame GALZIN Florence |
| - Monsieur RIVIERE William | à | Monsieur BRICHARD Gérard |
| - Monsieur CAMMAL Francis | à | Madame MARTIN Valérie |
| - Madame FLEURY Line | à | Madame MELZASSARD Corinne |
| - Monsieur JACQUET David | à | Monsieur LACROIX Bruno |

Madame COMTE Delphine, Payeur Centre Val de Loire et Loiret, était excusée à la réunion.

Monsieur Albert FÉVRIER, Vice-Président expose que le début d'année 2024, un assistant à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une consultation visant à effectuer des travaux de remplacement des menuiseries extérieures.

Les fenêtres du bâtiment présentent actuellement des défauts majeurs d'isolation thermique et acoustique du fait de grandes baies vitrées coulissantes. L'herméticité n'est plus fonctionnelle et certaines baies sont bloquées en position fermées car non manoeuvrables avec le temps. Le CDG 45 étant le seul établissement public du bâtiment, il a pour obligation d'engager une mise en concurrence selon la règle de la procédure adaptée.

De ce fait il a donc été décidé de scinder les travaux et démarches administratives pour chaque copropriétaire.

Il est prévu dans le cadre du projet :

1) Remplacement des châssis coulissants aluminium à 2 vantaux sur l'Avenue des Droits de l'homme et la façade en retour (façades 1, 2 et 6). Ils seront remplacés par des ensembles en aluminium également mais décomposés en 3 parties plus petites comprenant un oscillo-battant avec 2 vantaux et une partie fixe latérale.

2) Remplacement des châssis oscillo-battant à 1 vantail en aluminium par des châssis oscillo-battant à l'identique sur les façades intérieures donnant sur cours (façades 3, 4 et 5).

Les teintes des châssis remplacés seront identiques aux teintes existantes d'origine du bâtiment (2002) soit une teinte RAL 7016 Gris Anthracite.

Le montant estimatif total des travaux est évalué à 240 000 euros H.T, incluant les études préalables, la rénovation des menuiseries et le remplacement des stores existants.

Il est donc demandé au Conseil d'Administration d'approuver le lancement du marché et d'autoriser Madame la Présidente à signer toutes pièces nécessaires à son attribution et au suivi général des opérations.

Une note de présentation du projet est jointe en annexe de cette délibération.

Approuvé à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme
ORLÉANS, le 05 décembre 2024

La Présidente



Florence GALZIN

Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret



Rénovation des menuiseries extérieures

NOTE DE PRESENTATION



Maîtrise d'œuvre Conception :

Cabinet GILBERT

87, rue du Faubourg Saint Vincent

45 000 ORLEANS



Notice des travaux et matériaux envisagés

Les travaux envisagés concernent le remplacement des menuiseries extérieures du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (CDGFPT) du Loiret situé Avenue des Droits de l'Homme.

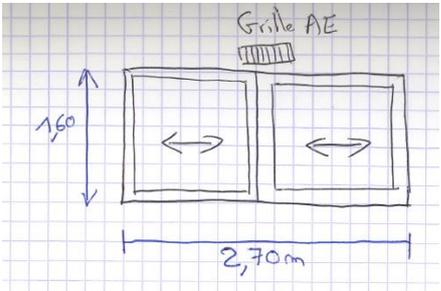
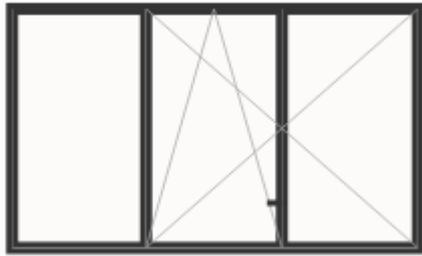
Le bâtiment est constitué en copropriété de plusieurs lots dont la CDGFPT est propriétaire du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage du bâtiment. Les autres niveaux appartiennent à des sociétés privées.

Les fenêtres du bâtiment présentent actuellement des défauts majeurs d'isolation thermique et acoustique du fait de grandes baies vitrées coulissantes. L'herméticité n'est plus fonctionnelle et certaines baies sont bloquées en position fermées car non manœuvrable avec le temps.

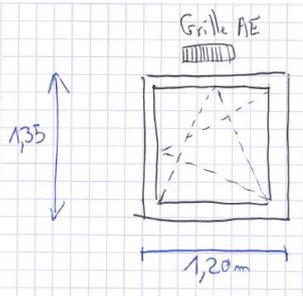
Le remplacement des menuiseries sur l'ensemble du bâtiment a donc été votée par délibération en Assemblée Générale. Toutefois le CDGFPT étant le seul établissement public du bâtiment, il a pour obligation de passer par un appel d'offre (procédure adaptée). De ce fait il a donc été décidé de scinder les travaux et démarches administrative pour chaque copropriétaire.

Il est prévu dans le cadre du projet :

- 1) Remplacement des châssis coulissants aluminium à 2 vantaux sur l'Avenue des Droits de l'homme et la façade en retour (façades 1, 2 et 6). Ils seront remplacés par des ensembles en aluminium également mais décomposés en 3 parties plus petites comprenant :
 - un oscillo-battant avec 2 vantaux
 - une partie fixe latérale.

Châssis Existants	Châssis Projetés
	

- 2) Remplacement des châssis oscillo-battant à 1 vantail en aluminium par des châssis oscillo-battant à l'identique sur les façades intérieures donnant sur cours (façades 3, 4 et 5).

Châssis Existants	Châssis Projetés
	

Les teintes des châssis remplacés seront identique aux teintes existantes d'origine du bâtiment (2002) soit une teinte **RAL 7016 Gris Anthracite**.

REPERAGE PHOTOGRAPHIQUE



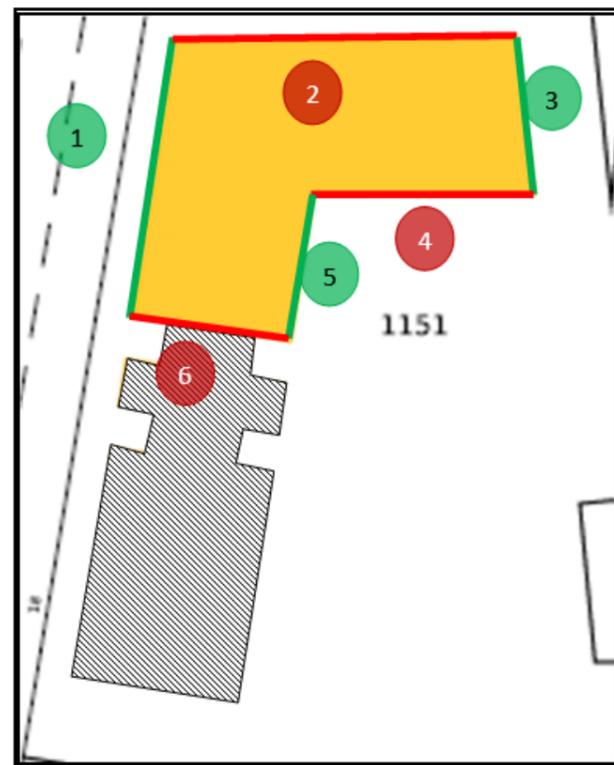
Façade 1 – Avenue des Droits de l’Homme



Façade 2



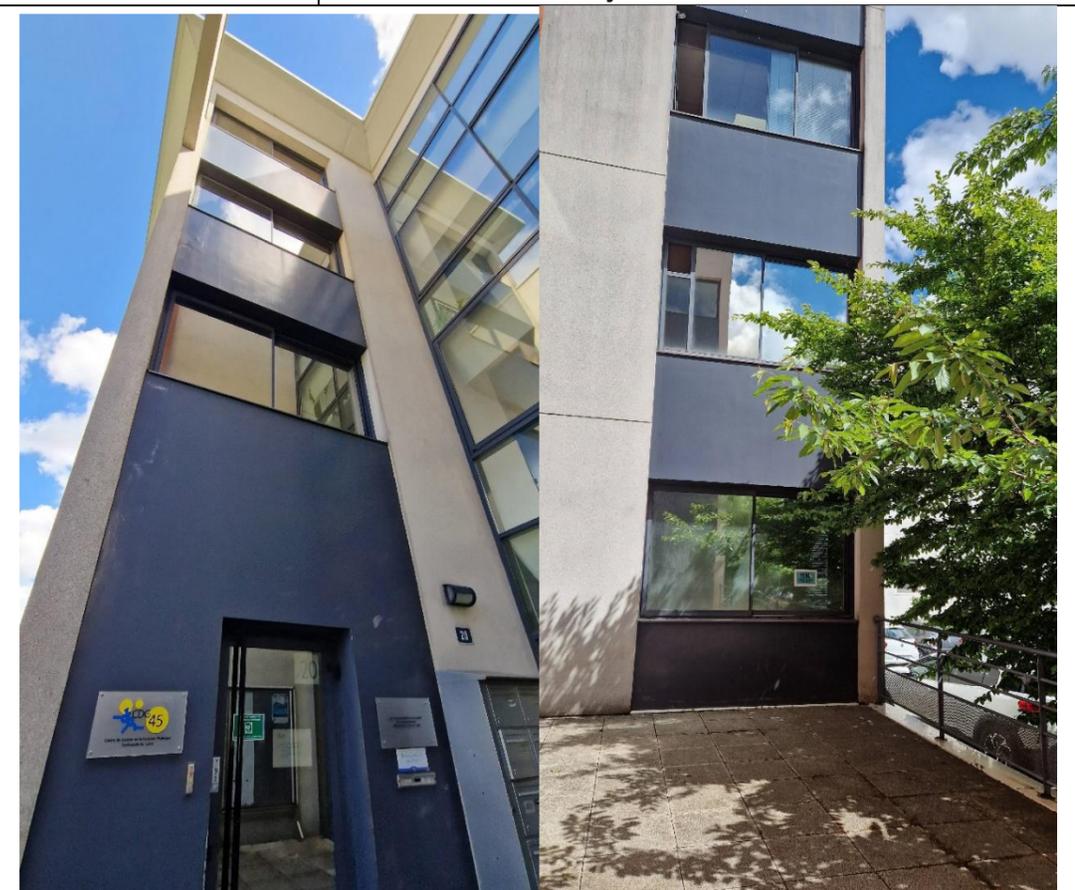
Façades 4 et 5 - Cours



Repérage des façades



Façade 3 - Cours



Façade 6 – Retour sur Avenue / Retour sur Cours



Vue lointaine – Avenue des Droits de l’Homme



Vue lointaine – Cours depuis la Barrière Saint Marc



Façade sur Avenue des Droits de l'Homme - Existante



Le découpage en 3 vantaux sera également dupliqué sur la partie de droite
(non représenté sur la photo pour comparer plus précisément le « avant/après »)

Façade sur Avenue des Droits de l'Homme – Projetée
Décomposition en 3 vantaux au lieu de 2 vantaux